

JE JOUVE DANS LES CHAMPS DU MONDE



Ligue des droits de l'Homme
Concours des Ecrits pour la fraternité
Edition 2013-2014

www.ldh-france.org/-Concours-Ecrits-pour-la-fraternite



Ligue des droits de l'Homme
138, rue Marcadet
75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00
Fax : 01 42 55 51 21
www.ldh-france.org
ldh@ldh-france.org

Qu'est-ce que la LDH ?

La Ligue des droits de l'Homme est une association généraliste attachée à l'universalité et à l'indivisibilité des droits politiques, économiques, sociaux et culturels. En faisant référence, dès le premier article de ses statuts, à la Déclaration des droits de l'Homme de 1789, mais aussi à celle de 1793, auxquelles se sont ajoutées la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales de 1950, la LDH entend bien affirmer que, pour elle, la liberté ne se divise pas, alors même que la démocratie est souvent malmenée, en raison d'une situation de crise politique, économique ou sociale. L'ambition généraliste de la LDH l'amène ainsi à être présente sur de nombreux terrains et à prendre toute sa place dans bien des combats. Aujourd'hui comme hier, elle ne se contente pas de dénoncer les injustices mais s'efforce de promouvoir la citoyenneté politique et sociale de tous et de garantir l'exercice entier de la démocratie.

La LDH fonde le combat pour les droits de l'Homme sur un engagement civique et politique

Laïque, la LDH compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses. C'est aussi une organisation politique, non partisane, qui se situe dans la République, quitte à en être la mauvaise conscience. Elle maintient un dialogue permanent avec l'Etat et se donne le droit de contrôler l'activité de ses structures, lorsque la défense des droits est en cause.

La LDH entretient, en toute indépendance, les rapports qu'elle juge utiles avec les forces politiques, associatives et syndicales, à l'exception de celles qui violent les principes pour la défense desquels elle a été créée. Par nature, elle favorise les rassemblements et les actions dans le cadre de nombreux collectifs. Elle s'y fixe deux règles : refus des exclusives et respect des partenaires, dans le processus de prise de décision et dans les actions.

Parce qu'aujourd'hui, ce sont des millions d'êtres humains en France et des milliards dans le monde qui sont privés de libertés ou sacrifiés à une sorte de raison économique qui voudrait, au nom du dogme de la loi du marché, faire accepter le chômage, la misère, voire la tyrannie, la LDH est membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), de l'Association européenne des droits de l'Homme (AEDH) et du Réseau euroméditerranéen des droits de l'Homme (REMDH).



Lui, il habite dans un appartement trop petit pour qu'il puisse y jouer avec ses copains. Alors, quand les vacances scolaires arrivent, il rêve de partir, de partir à la mer ou à la montagne, pour descendre les rivières à toute vitesse, comme à la télévision. Mais cette année encore, il doit se contenter, comme tout au long de l'année, de l'aire de jeux en bas de l'immeuble. Il aimerait bien y retrouver Sati, son dernier voisin de classe, mais voilà, le jeune garçon a disparu lorsque le dernier campement de Roms a été délogé. Dommage.

Elle, elle va partir en vacances. Avant, elle fera un stage intensif d'anglais pour préparer la prochaine année scolaire. Une fois sur place, elle ira à la plage mais, auparavant, il lui faudra remplir les cahiers de devoirs de vacances et travailler « son violon » tous les jours. Pas question de perdre les acquis du conservatoire : tout au long de l'année, elle a renoncé à tant de moments libres pour s'y maintenir. Par chance, le cours de solfège s'enchaînait avec le cours de danse.

Quant à eux, ils ne se posent même pas la question des vacances. Depuis plusieurs années déjà, ils travaillent tous les jours dans le souk et aident leur cousin à fabriquer ces babouches qu'il faudra ensuite livrer dans les hôtels pour touristes. Parfois aussi, il faut aider à teindre les morceaux de cuir et cela, ce n'est pas une partie de plaisir !

A travers ces exemples, c'est d'abord le respect de l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) que nous voulons évoquer et avec lui réaffirmer le droit aux loisirs, au jeu, mais aussi au « temps libre » pour pouvoir rêver, lire, dormir, paresser... Ce droit est trop souvent mis à mal, par manque de moyens bien sûr, mais aussi parce que certains enfants ont des emplois du temps surchargés, car on craint pour eux l'ennui, pourtant porteur de créativité. D'autres enfants encore doivent travailler sans relâche pour améliorer l'ordinaire de la famille.

Toutes les formes d'œuvres seront les bienvenues, avec le souhait que l'écrit retrouve toute sa place et que les œuvres graphiques restent dans des proportions « transportables ». D'ores-et-déjà, les nombreuses sections qui s'investissent dans ce concours peuvent donc prendre contact avec leurs partenaires habituels, mais aussi s'ouvrir à d'autres. Bon courage à tous et que l'imagination soit au pouvoir !

Françoise Dumont
Vice-présidente de la LDH, présidente du jury



Le concours

Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité », renommé en 2005 « Ecrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée et d'institut médico-éducatif (IME), mais aussi aux individuels.

Les textes sont classés et primés selon sept catégories :

- 1) Grande section, CP et CE1
- 2) CE2, CM1, CM2
- 3) 6^e, 5^e
- 4) 4^e, 3^e
- 5) Lycée
- 6) Œuvres étrangères
- 7) IME et autres institutions ou classes spécialisées

Dans chaque catégorie, les œuvres individuelles, les œuvres collectives et les « autres œuvres » sont primées séparément.

« Ecrits pour la fraternité »

Textes en prose ou en vers, scènes de théâtre, textes de chanson, chansons en musique, DVD, œuvres graphiques, objets...

Comment procéder ?

→ Enseignants, éducateurs ou particuliers :

Envoyez les œuvres à la section LDH la plus proche de chez vous avant le 1^{er} avril 2014 en joignant la fiche de participation bien renseignée avec l'autorisation de publication pour chaque œuvre.

→ Sections et fédérations de la LDH :

Organisez un jury local et une première remise de prix vers la mi-avril : six œuvres écrites maximum doivent être sélectionnées dans chaque catégorie (trois individuelles et trois collectives) et sélectionnez trois œuvres classées « autres œuvres » (individuelles et collectives confondues).

Envoyez ensuite les deux meilleurs textes de chaque catégorie (individuel et collectif), et la meilleure œuvre classée « autres œuvres » de chaque catégorie, avant le 25 avril 2014 au siège national, avec la fiche de participation rattachée à l'œuvre correspondante.

N'hésitez pas à illustrer vos poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires (format A4 maximum).

Informations pratiques

- ▶ Téléchargez les fiches d'inscription des sections et les fiches de participation des enfants sur www.ldh-france.org (rubrique « Concours »)
- ▶ Retrouvez les contacts des sections et fédérations sur www.ldh-france.org (rubrique « La LDH en région »)
- ▶ Contact au siège :
Ligue des droits de l'Homme - Ecrits pour la fraternité
138 rue Marcadet, 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 08 - communication@ldh-france.org

La fiche de participation, dûment remplie, doit impérativement être jointe à l'œuvre.

Remise des prix nationale

Une fois le jury réuni, les lauréats seront ensuite invités en juin 2014 à la remise des prix nationale, qui aura lieu à Paris et où leur seront remis des lots (livres, BD, jeux éducatifs, papeterie, CD, places de parcs d'attraction...).

Pour chaque œuvre primée, le siège finance en principe l'équivalent d'un aller-retour en train 2^{de} classe pour un enfant et un adulte accompagnateur. N'hésitez pas, dès le début de l'opération, à tenter d'obtenir des subventions pour financer ces frais.

Collez ici l'adresse du jury local

(Si l'adresse n'est pas indiquée, téléphonez au siège de la LDH au 01 56 55 51 08)

Dates à retenir :

1^{er} avril 2014

Envoi des œuvres aux représentants locaux de la LDH (sections)

25 avril 2014

Envoi par les sections de la LDH au jury national des deux meilleurs textes (individuel et collectif) de chaque catégorie, et de la meilleure « autre œuvre » de chaque catégorie

mai 2014

Réunion du jury national pour sélectionner les meilleures œuvres

juin 2014

Remise des prix nationale, à Paris

Pour ne pas pénaliser les enfants, veillez à envoyer leurs œuvres dans les temps !

« Un toit pour toi, un toit pour nous, un toit pour eux » :

bilan et perspectives (2012-2013)

A nouveau cette année, des élèves de tous âges ont démontré une vraie ouverture d'esprit, une réelle sensibilité et une grande créativité en participant au vingt-et-unième concours des « Écrits pour la fraternité », sur le thème « Un toit pour toi, un toit pour nous, un toit pour eux ». Grâce à l'engagement et au dynamisme des acteurs locaux de la Ligue des droits de l'Homme et de nombreux enseignants, ce sont environ 4500 jeunes qui ont pris part à cette belle initiative pour la fraternité qui, chaque année, permet d'enrichir notre réflexion sur un des thèmes majeurs des droits de l'Homme.

Un travail local

48 sections et fédérations de la LDH ont élargi leurs contacts avec des enseignants, des éducateurs et des établissements, afin de faire participer encore davantage de classes au concours.

145 établissements scolaires, des instituts médicaux spécialisés, des associations, des conseils municipaux de jeunes... ont, une nouvelle fois, proposé ce pari à de jeunes poètes en herbe. Le droit au logement a inspiré petits et grands qui ont donné libre cours à leur imagination sur les questions de mal-logement, d'inégalités sociales...

410 œuvres, dont 220 œuvres graphiques, musicales et/ou vidéographiques ont, dans un premier temps, été primées au niveau local. A l'instar des années précédentes, la remise locale des prix a souvent donné lieu à l'organisation de manifestations diverses : expositions, représentations théâtrales, conférences en présence de personnalités du monde enseignant, politique et associatif.

La remise des prix nationale

Le samedi 22 juin 2013, 50 œuvres individuelles (15) et collectives (35) ont été récompensées au niveau national devant familles et enseignants, en présence de membres du Bureau national de la Ligue des droits de l'Homme.

Nous sommes reconnaissants à la mairie du 12^e arrondissement de Paris et au Centre d'animation Maurice Ravel d'avoir permis à la cérémonie de remise des prix de se dérouler au Théâtre 12, constituant ainsi un cadre agréable et privilégié. La lecture de leur œuvre par les lauréats, la distribution des diplômes et des lots se sont déroulées dans une atmosphère chaleureuse, avant le goûter convivial et coloré.

Une mobilisation à poursuivre

Nous vous appelons dès aujourd'hui à poursuivre cette mobilisation, à relancer cet événement et à lui donner la place qui lui revient dans votre région.

Avec ce concours, la LDH affirme sa dimension pédagogique. Il nous importe que les jeunes générations soient sensibilisées aux droits de l'Homme, aux thèmes qui nous sont chers. Et pour cela, nous avons besoin de vous, de votre ambition et de votre militantisme.

Les échos dans la presse

Albias. L'école Saint-Pie X récompensée à Paris

« Les enfants racontent : "Avec ce projet, nous avons découvert l'isolement des personnes, la chance que l'on a de vivre comme l'on vit, comme une maison, des jeux, et avec de quoi bien manger. Nous avons découvert que certains adultes ont des solutions pour aider mais ils ne sont pas assez." » (Ladepeche.fr, 8 juillet 2013)

D'autres articles ont notamment été publiés dans *La Dépêche du Midi*, *L'Indépendant*, *La Nouvelle République*, *Le Progrès*, *Le Républicain Lorrain*, *Ouest France*, *Sud-Ouest*...



Chaque année, la LDH édite un recueil de poèmes des œuvres primées par le jury national. Ce livre est offert aux lauréats du concours, ainsi qu'à leurs enseignants et aux sections, afin que chacun puisse garder un souvenir de son travail récompensé.

Ce recueil est disponible à la boutique de la LDH au prix de 10 € : boutique.ldh-france.org

Remerciements

La LDH adresse ses remerciements chaleureux au jury qui a participé à la sélection des œuvres, sous la présidence de **Françoise Dumont** :

- **Geneviève De Coster** (ATD Quart Monde)
- **Nadia Doghramadjian** (Ligue des droits de l'Homme)
- **Elina Dumont** (comédienne)
- **Juliette Ezdra** (Jets d'encre - Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune)
- **Cédric Mazière** (Ligue de l'enseignement)
- **Christophe Robert** (Fondation Abbé Pierre)

La LDH remercie la mairie du 12^e arrondissement de Paris et le Centre d'animation Maurice Ravel, ainsi que tous ses partenaires pour leur soutien actif, fidèles mais aussi nouveaux, grâce à qui les lauréats furent largement récompensés :

African Safari ; Aquarium de La Rochelle ; Aquarium du Grand-Lyon ; Aquarium Sealand - Parc aquatique Océanile ; Bergerie nationale ; Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation ; Château de Chambord ; Château de Cheverny ; Château du Clos Lucé ; Cirque d'hiver Bouglione ; Cirque Pinder ; Cité des Sciences et de l'Industrie - Palais de la Découverte ; Clairefontaine Rodia ; Comédie de la passerelle ; Conseil général d'Indre-et-Loire ; Editions Anne Carrière ; Editions Ecole des Loisirs ; Elka Editions ; Editions Fleurus ; Editions Le Cherche Midi ; Editions Rue du monde ; Editions Tonkam ; Editions Lito ; Editions Sarbacane ; Espace animalier de la Haute-Touche ; Espace Rambouillet ; France Loisirs ; France miniature ; La Cité de la Mer ; Le Journal des enfants ; Le Pal (parc animalier et d'attraction) ; L'Étudiant ; Lulu Castagnette ; Max Aventure ; Cinémas MK2 ; Musée de la poupée, Musée en herbe ; Nouvelle arche de Noé Editions (Nane) ; Parc animalier de Courzieu ; Parc de Bagatelle ; Pilot Europe SA ; Société Culturespaces ; Universal Music CO Polydor ; Walibi Aquitaine

